



Philippe Royer
Directeur général
Joël Guy Lacourte
Président du Conseil d'Administration
Metalor Technologies International SA
Avenue du Vignoble
2009 Neuchâtel

Berne, le 16 mars 2016

Réunion sur le devoir de diligence et le système de traçabilité de la société Metalor : sujets de discussions

Messieurs,

Le 7 octobre dernier, la Société pour les peuples menacés (SPM) a publié un rapport exposant des violations des droits humains et des impacts sociaux et environnementaux massifs en lien avec l'exploitation de l'or dans la région de Madre de Dios, au Pérou. En novembre, nous avons demandé à vous rencontrer afin de vous faire part de nos préoccupations de vive voix. Mme Sabrina Karib, de votre service juridique et de conformité, nous avait alors demandé de vous faire parvenir nos préoccupations et nos questions par écrit.

Le rapport mentionné ci-dessus met l'accent sur le rôle que Metalor Technologies joue dans ce cadre, à savoir celui de principal acheteur d'or, de longue date, dans des zones très sensibles et ce auprès de producteurs et d'exportateurs qui ont été ou sont toujours impliqués dans des activités suspectes voire illégales. Nous avons lu les déclarations que Metalor a publiées sur son site Internet et de notre point de vue, elles ne répondent pas suffisamment à nos inquiétudes.

Le présent courrier résume nos principales préoccupations et par la présente, nous réitérons notre demande de bien vouloir nous recevoir. Dans un esprit de transparence, cette lettre est également accessible au public, sur notre site Internet. Nous nous réjouissons à la perspective d'un dialogue constructif et nous vous remercions par avance de votre attention et de votre disposition à coopérer.

1. Processus de devoir de diligence de Metalor

Les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ainsi que le guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant des zones de conflit ou à haut risque obligent les entreprises à mener un processus de devoir de diligence minutieux avant de s'approvisionner dans les zones à haut risque. L'application de ces principes est de la plus haute importance dans le commerce de l'or car les conséquences sur les droits humains,



les conditions sociales et l'environnement sont énormes. Dans le monde, seuls quelques raffineurs contrôlent le processus d'affinage de l'or et Metalor est l'un des plus importants. Les raffineurs sont donc ceux qui décident si l'or sale entre ou non sur le marché de l'or.

La zone de Puno, Cusco et Madre de Dios est tristement célèbre pour les mauvaises conditions qui y règnent : activités minières illégales à grande échelle, exploitation des enfants, conditions de travail proches de l'esclavage, prostitution (notamment infantile), pauvreté et destruction massive de l'environnement.

Par conséquent, la SPM souhaiterait connaître le processus élaboré par Metalor pour son devoir de diligence, y compris la liste des critères que doit remplir un producteur ou un exportateur pour entrer en affaires avec le raffineur. Nous souhaiterions également connaître les critères entraînant la suspension d'une relation d'affaires.

En outre, nous aimerions savoir comment Metalor évalue et vérifie les informations reçues des exportateurs et des institutions étatiques. Comment vérifiez-vous les informations critiques des chercheurs, des universités, des journaux et des ONG ? Comment contrôlez-vous les allégations relatives aux activités illégales ou criminelles, aux violations des droits humains et aux destructions environnementales massives ? Par ailleurs, de quelle manière soutenez-vous les processus de légalisation, d'amélioration de la situation des droits humains et des conditions sociales ? Comment combattez-vous la destruction de l'environnement causée par les chercheurs d'or dans la région ?

Plus concrètement, dans le cas des zones à haut risque du Pérou, nous aimerions avoir votre réponse concernant les points suivants :

Metalor a rejeté les conclusions de la SPM relatives à l'implication de la multinationale dans l'achat d'or issu de sources illégales ou douteuses et a déclaré que ses fournisseurs au Pérou ne s'approvisionnaient pas auprès des mines illégales ou dans la région de Madre de Dios. La SPM a pourtant produit une documentation détaillée qui montre que, jusqu'à fin 2013, Metalor s'est approvisionnée auprès des exportateurs péruviens E&M et AS Peru, tous deux accusés de fournir de l'or extrait de la région de Madre de Dios et impliqués dans des activités minières illégales. Ces informations ont été rendues publiques à la fin du mois de juillet 2012 par le journal de renom El Comercio. Nous aimerions donc savoir pourquoi Metalor n'a pas immédiatement mis fin à ses relations commerciales avec ces exportateurs.

Par ailleurs, Metalor est toujours l'acheteur unique de l'or produit par la société Minerales del Sur. A ce propos, le journal péruvien La Republica a révélé le 16 septembre dernier que le bureau du procureur général de Madre de Dios avait ouvert une enquête pénale pour blanchiment d'argent provenant du commerce illégal d'or à l'encontre d'un des propriétaires de Minerales del Sur. Le 7 octobre 2015, Metalor a toutefois déclaré dans un communiqué de presse qu'elle ne travaillait qu'avec des partenaires qui s'engagent à respecter des règles strictes en termes de blanchiment d'argent. Nous souhaiterions donc savoir ce que Metalor a fait pour vérifier les accusations de La Republica et si une plainte pour blanchiment d'argent contre l'un des propriétaires de la société est un critère pouvant suspendre la relation commerciale jusqu'à la résolution de l'affaire ?

Toujours concernant la relation entre Metalor et Minerales del Sur, nous aimerions savoir comment Metalor envisage de répondre aux critiques péruviennes selon lesquelles ni le Ministère des mines ni la société Activos Mineros, contrôlée par l'Etat, ne disposent des capacités financières et techniques nécessaires au contrôle des activités minières, et quand Metalor examinera les documents pour déterminer si ces derniers sont authentiques ou non. Metalor peut-elle nous dire combien de vérifications sur le terrain ont été menées par des agents pour contrôler Minerales del Sur et ce que la société Metalor elle-même a mis en œuvre pour vérifier l'authenticité de la documentation qu'elle a reçue de l'exportateur ? Notre suspicion est fondée, entre autres, sur les accusations selon lesquelles les propriétaires de Minerales del Sur possèdent des concessions minières dans la région de Madre de Dios et que nous ne voyons pas pourquoi ils n'exporteraient pas cet or au nom de Minerales del Sur. En outre, La Republica a écrit en septembre dernier que sur les quelque 100 000 mineurs estimés, seuls 3451 ont présenté une déclaration d'intention (un document signé dans lequel le mineur déclare respecter, à l'avenir, les exigences liées au travail minier) et que seulement 800 remplissent déjà ces conditions. Par conséquent, comment la société Minerales peut-elle devenir le plus important exportateur de Metalor au Pérou – lui vendant pas moins de 15'000 kg d'or en 2015 – et continuer à garantir que la totalité de cet or est produit conformément à la législation ?

2. Transparence et traçabilité

Comme nous l'avons déjà mentionné, les raffineurs jouent un rôle majeur dans la traçabilité de l'or. Les banques, les bijoutiers, les horlogers et les industries de haute technologie veulent de plus en plus savoir la provenance de l'or.

Le 9 juin 2015, Metalor a déclaré : « Metalor est soumise à la supervision de l'autorité suisse de surveillance des marchés financiers (FINMA) en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, ce qui implique un contrôle très strict des activités de Metalor avec des audits annuels très exigeants réalisés par des tierces parties et tous ces audits ont été passés avec succès. En outre, Metalor est non seulement certifiée par la LBMA, comme souligné dans l'article, mais également par d'autres organisations internationales comme Fairmined, Fairtrade ou RJC (Responsible Jewellery Council), qui vérifient régulièrement, via des audits également réalisés par des experts indépendants, que la société respecte les droits humains, le droit du travail, l'impact environnemental, les pratiques d'extraction durables, etc., et ce tout au long de sa chaîne d'approvisionnement. Cela est le fruit d'années de dur labeur et de coopération avec ces organismes internationaux et ces ONG. Dans un esprit de transparence, ces certifications sont accessibles au public sur notre site Internet. » Pourtant le processus est loin d'être transparent. Nous avons cherché vainement les noms des producteurs – tout ce que nous avons trouvé en réponse à nos allégations, c'est le nom de Minerales del Sur.

Par ailleurs, nous trouvons votre argumentation tendancieuse : ni la FINMA ni la LBMA ne disposent des ressources, des capacités ou des technologies permettant de vérifier la provenance de l'or. Elles ne savent rien des mineurs qui vendent leur or à Minerales del Sur et n'ont donc aucun moyen de faire des contrôles efficaces sur l'origine de l'or. Fairmined et Fairtrade ne contrôlent quant à eux que l'infime



quantité d'or certifié vendu à Metalor et qui représente, selon nos calculs, moins d'1 % de la production d'or de la société. Enfin, le Responsible Jewellery Council et les tiers indépendants qui réalisent les audits ne sont pas en mesure de contrôler les conditions de production d'or sur place.

Par conséquent, nous demandons à Metalor de communiquer les noms de tous ses producteurs et exportateurs d'or, les résultats des processus de devoir de diligence et les critères utilisés pour évaluer les clients.

Nous nous réjouissons à la perspective de discuter de ces points lors d'une réunion et vous adressons, Messieurs, nos meilleures salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Wiedmer". The signature is fluid and cursive.

Christoph Wiedmer
Directeur
Société pour les peuples menacés